

Communiqué de Presse

25 septembre 2018

Pléiade Investissement accompagne un management externe pour la reprise des boulangeries Le Grenier à Pain

Vingt ans après l'ouverture de sa première boulangerie, le fondateur et actuel dirigeant du groupe, Michel Galloyer, cède la majorité de son capital à un nouveau président, Carlos Verkaeren, accompagné du holding d'entrepreneurs, Pléiade Investissement.

Le groupe compte près de 30 boutiques en propre en France et une dizaine sous licence à l'étranger pour un chiffre d'affaires de 12 M€ en 2018.

Fort du savoir-faire traditionnel, de la qualité des produits et du positionnement haut de gamme du groupe, son nouveau dirigeant souhaite renforcer le maillage du Grenier à Pain sur l'ensemble du territoire français tout en continuant à développer le réseau à l'international.

« Je suis ravi et enthousiaste à l'idée de poursuivre le travail remarquable de Michel Galloyer et ses équipes. Les fondamentaux de ce beau réseau sont des gages de réussite pour l'avenir : recherche permanente de la qualité des ingrédients et des produits, fabrication exigeante dans chacun des points de vente et une implication reconnue de l'ensemble du personnel. »

Grâce à son savoir-faire particulier dans ce secteur, à la qualité de ses actionnaires et à son souci du long terme, Pléiade est le partenaire idéal pour que Le Grenier à Pain franchisse de nouvelles étapes. », déclare Carlos Verkaeren, Président reprenneur du Grenier à Pain.

« La différenciation par l'excellence métier et la qualité des produits réalisés ainsi que les perspectives de développement sur un marché solide, nous ont totalement conquis. En parallèle, les valeurs et visions stratégiques du fondateur historique et celle du président reprenneur, alignées et complémentaires, ont été un élément décisif dans notre envie d'accompagner ce beau projet de développement long terme. », indique Emmanuelle Guez, Associée de Pléiade Investissement.

www.legrenierapain.com

A propos de Pléiade Investissement (www.pleiadeinvestissement.com)

Holding d'entrepreneurs, Pléiade Investissement investit au côté d'entrepreneurs qui veulent garder leur indépendance, reprendre ou développer leur entreprise, ou diversifier leur patrimoine.

Tous ses actionnaires ont soutenu ou développé individuellement une entreprise qu'ils ont créée, ou dont ils ont repris la direction. A travers Pléiade Investissement, ils réinvestissent une partie de leur patrimoine et partagent leur expérience.

Actionnaire de long terme, Pléiade Investissement privilégie la pérennité de l'entreprise et son horizon de sortie n'est pas limité.

Intervenants :

Conseils Cédants :

- ▶ Conseil M&A : Consellium (Gérard Estival),
- ▶ Conseil juridique : Fiducial (Gabriel Charvieux), Fidal (Maxime Housset)

Conseils Management Repreneur :

- ▶ Conseil M&A : Equity Conseil Story (Diane de Montjamont)
- ▶ Conseil juridique : Archers (Claire Gamain), PGA (François Ginet)
- ▶ Audit financier : KPMG (Antoine Bernabeu)

Pour Pléiade Investissement : Emmanuelle Guez (Associée), Quentin Durville (Analyste)

- ▶ Conseil juridique : Solférino (Bernard-Olivier Becker, Marie-Estelle Colin)

Banques de financement :

- ▶ BNPP : Nathalie Clowez-Treguer et Lucie Jouanin
- ▶ Banque Populaire : Dominique Ronflé et Daniel Caillon
- ▶ Crédit Mutuel : Christian Deslandes
- ▶ BECM : Jean-François Landais